

FORMATION DES ARBITRES EN ILE DE France

Arbitres de clubs et Commissaires de régates

Depuis le début de l'année 2011 la formation proprement dite des arbitres de clubs n'est plus assurée d'une façon formelle par la MFE.

A la suite d'une décision du bureau exécutif de la FFVoile, ce sont les présidents de clubs qui nomment, pour un an, à la fonction « arbitres de clubs » les personnes qu'ils considèrent comme ayant les compétences, qui participent à l'organisation des régates et qui s'investissent dans l'arbitrage des régates de leur club. L'équivalence d'une validation d'expérience.

Il est recommandé aux clubs de profiter de l'expérience d'un arbitre régional au sein du club pour faire progresser ou initier les personnes concernées.

La CRA recommande la mutualisation géographique des arbitres pour pallier à une absence.

A la demande d'un groupe de clubs, la CRA pourra proposer des séances d'information avec des supports pédagogiques qui sont disponibles sur le site de la ligue. .

Formation des arbitres régionaux (Comité de course , Jury, Jaugeur)

Pré requis

Une expérience acquise lors de la participation à l'organisation des régates avec un vécu de régatier.

Possession d'un permis de conduire les bateaux à moteur de plaisance. Le certificat restreint de radiotéléphoniste n'est plus exigé.

Motivation

Cursus standard de formation

Tronc commun en deux phases : comprenant sur quatre jours :

- Deux journées en commun comités de course et jury
- Deux journées « spécialisées » comités de course ou jury où seront traitées les informations de base propres aux cc et propres aux jurys.
- Durant ces séances les mises en application pratiques seront imbriquées avec les notions théoriques.
- Une évaluation écrite permettra de décider qui peut être nommé à la qualification arbitre régional stagiaire.

Formation spécifique comprenant :

- Apprentissage avec un tuteur au cours de 3 à 5 régates.

Evaluations finales comprenant :

Se font au cours de deux régates officielles sous la responsabilité de comités de course ou de jury évaluateurs. Le stagiaire occupant le rôle de président.

Certification

La qualification fédérale est prononcée par la CRA sur présentation du dossier de la MFEE.

Volume standard de formation arbitre régional :

Formation théorique/pratique : 35 heures

Formations spécifiques (moyenne) : 30 heures

Evaluations : 16 heures

Total : 80 heures environ

Concept pédagogique

Ce concept est basé sur plusieurs principes ou méthodes :

- Alternance de cours théoriques et de pratiques durant les séances de formation générale.
- Travail personnel des stagiaires
- Séances d'observation sur le terrain
- Simulation pour les futurs jurys
- Evaluation en continu et évaluation finale
- La communication en terme d'échanges et d'écoute est omniprésente

Le dispositif d'apprentissage des arbitres s'effectuent sur deux cycles: le tronc commun (formation en groupe) et la partie spécifique (formation personnalisée avec un tuteur).

Formation des « UMPIRE » (Match racing)

Pour répondre à la nouvelle politique sportive de la Ligue, la Commission sportive exprime son nouveau besoin de jurys spécialisés en match racing.

Cette formation se fait essentiellement sur la façade maritime

Pré requis :

- Bonnes connaissances des règles de course (particulièrement le chapitre 2)
- Possession d'un permis de bateau de plaisance option « côtière » et bonne maîtrise de la conduite (pratique avérée de la conduite de semi-rigides fortement motorisés dans un espace restreint)
- Bonnes conditions physiques et capacité à passer rapidement d'un bateau à l'autre
- Aptitude à la mer et bonnes qualités d'observations de l'ensemble du plan d'eau
- Expérience pratique de la régata soit en flotte à un niveau national en match race
- Bonne communication

Cursus de formation idéal en façade maritime :

- Participation active (coureurs et/ou assistant umpire) à une épreuve organisée par la Ligue
- Cours théoriques en salle à la Ligue
- Stages pratiques au Havre: au minimum 3 stages de 2 jours avec un tuteur régional
- Stages pratiques à l'ENVSN : au minimum 2 stages de 2 jours avec un tuteur national
- Evaluation finale par un évaluateur MR national comprenant : un questionnaire et mise en situation sur une régata officielle

Certification

La qualification fédérale est prononcée par la CRA sur présentation du dossier de la MFEE au vu des évaluations écrites

Volume moyen de la formation

100 heures

Concept pédagogique :

Axé sur un tutorat dès le début de la formation

Formation continue des Umpires :

2 régates en mer par an

Autre Formation pour les Présidents de Comité de course :

Formation complémentaire pour apprendre les procédures particulières au Match racing (départ, actions du CC, classement)

Formation des arbitres régionaux VRC (Voile Radio Commandée)

Pré requis

Coureur VRC expérimenté

Conduite d'un bateau à moteur (mouillage de parcours et théorie et pratique sur la récupération de voiliers endommagés ou non manoeuvrants)

Cursus standard de formation

Aucune formation - évaluation directe

Evaluation :

Mise en situation avec un évaluateur sur une régata officielle

Questionnaire sur la réglementation et l'administration d'une course

Volume standard de formation

8 heures